

CAP'SPORT

CAP'Sport œuvre, depuis 2008, pour l'**Éducation**, la **Prévention** et l'**Insertion sociale et professionnelle** des populations les plus éloignées et/ou fragilisées par le biais des Activités Physiques et Sportives, culturelles et sociales.

- POURQUOI CAP'SPORT ? -

CAP'Sport assure et développe des dispositifs et des actions relevant du champ de l'intégration professionnelle et de la formation qui se concrétisent par :

- Un accompagnement socioprofessionnel et un tutorat des salariés de CAP'Sport en contrats aidés et des Services civiques.
- Une mise en place de modules internes (contenus pédagogiques, informatique, méthodologie de projet etc.)
- Des conventions de formation et de certification en collaboration avec des opérateurs de la formation.
- L'accueil, l'accompagnement et l'orientation de nombreux stagiaires.

- LES MOYENS ENGAGÉS -

• HUMAINS :

Un «référént parrainage» qui accompagne les binômes parrains-filleuls, une équipe de professionnels CAP'Sport avec des compétences variées, un vaste réseau de partenaires (associations, institutions, entreprises, organismes de formation...)

• TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Des outils et supports d'accompagnement, des formations internes assurées pour les parrains, un large terrain de stage pour les filleuls en lien avec les métiers de l'animation sociale, sportive et culturelle, des lieux d'accueil et d'élaboration de projets adaptés.



CONTACT :

MARIE SZWEC

mszwec@capsport-epi.fr

06 82 72 31 21



LIEU D'ACCUEIL :

Maison des associations

10.18 Bd du Grand Parc

14200 Hérouville-Saint-Clair



www.capsport-epi.fr



[/capsport](https://www.youtube.com/capsport)



[/capsport.association](https://www.facebook.com/capsport.association)



LE PARRAINAGE

Ensemble, allons plus loin



Favoriser l'**Éducation**, la **Prévention** et l'**Insertion**

50 partenaires ACTIFS 25 salariés 4000 BÉNÉFICIAIRES 25 dispositifs

PARRAINAGE

Le parrainage est un **accompagnement bénévole d'une durée moyenne de 6 mois**, réalisé par un parrain sur la base du partage de ses connaissances, ses expériences professionnelles et de son réseau. La relation **parrain – filleul** permet d'établir des passerelles entre le monde de l'entreprise et le jeune.

Le parrainage est une démarche complémentaire aux actions existantes visant à **faciliter** et à **maintenir les jeunes dans l'emploi**.

DEVENIR FILLEUL

- 1- Avoir entre 16 et 25 ans (< de 30 ans RQTH).
- 2- Résider dans les quartiers prioritaires de l'agglomération caennaise.
- 3- Avoir un projet professionnel ciblé.
- 4- Niveau d'étude de la 3ème au BAC (niveau VI, V et IV).

DEVENIR PARRAIN

- 1- Etre sensible à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- 2- Avoir un réseau actif et une connaissance du monde du travail.
- 3- Etre disponible pour mon filleul.
- 4- Posséder des aptitudes relationnelles.

Le parrainage, un projet d'avenir



- ACCOMPAGNEMENT -

- Un rendez-vous au minimum tous les 15 jours
- Une écoute téléphonique permanente
- Un accompagnement aux rendez-vous professionnels

- SOUTIEN -

- Un soutien moral (amélioration de la confiance en soi...)
- Un soutien relationnel (développement du réseau professionnel...)
- Un soutien méthodologique et technique (adaptation du CV...)

- ENGAGEMENT -

Un engagement réciproque, basé sur une relation de confiance entre le parrain, le filleul et l'association CAP'Sport.

Le parrainage, une démarche volontaire



- QU'EST-CE QUE CELA M'APPORTE ? -

- Un accompagnement personnalisé et adapté à mes besoins et objectifs
- Un soutien moral et une écoute quotidienne
- Un référent neutre, qui ne me juge pas
- Une personne qui m'apporte des conseils dans ma recherche d'emploi ou de formation.

- A QUOI CELA M'ENGAGE ? -

- Me rendre aux rendez-vous fixés avec mon parrain
- Tenir compte de ses conseils
- Mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés avec mon parrain et l'association CAP'Sport
- Informer mon parrain des démarches et de leurs résultats, et des changements dans ma situation

Le parrainage, un partage avant tout



- POURQUOI DEVENIR PARRAIN ? -

- La satisfaction d'apporter son aide à titre bénévole et de transmettre ses connaissances
- Pouvoir collaborer avec une association partageant les mêmes valeurs de respect, de solidarité et de tolérance
- Développer son réseau, ses connaissances et ses compétences dans le champ de l'insertion professionnelle
- Œuvrer au sein d'un collectif dans l'intérêt des jeunes en difficulté d'insertion

- A QUOI CELA M'ENGAGE ? -

- Accompagner mon filleul dans la réalisation de son projet professionnel
- Sensibiliser le jeune aux réalités du monde du travail
- Entretenir une relation de confiance avec mon filleul
- Partager ma connaissance de l'entreprise et de son environnement

6
MOIS

10
FILLEULS

5
PARRAINS
BÉNÉVOLES

DE 16 À
25 ANS

Le parrainage est un **engagement** tripartite entre le filleul son parrain et la structure porteuse !

Le parrain a une mission de **médiation** entre le jeune, les institutions et le monde de l'entreprise.